

## Traitement des bois Multi-Usages

### Sans odeur



### Nouvelle technologie : Tallométhrine®



### Incolore



### Extérieur Intérieur



### Curatif et préventif



### Fongicide Insecticide Anti-bleu Anti-termite\*



### Non inflammable



### Séchage rapide



### Longue durée



### Non gras



### Utilisable en badigeonnage et pulvérisation



# Trait'Plus® MU



## DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Traitement pour bois de très haute efficacité, TRAIT'PLUS® MU BLANCHON est naturellement destiné à la protection curative et préventive de toutes boiseries extérieures et intérieures : parquets, menuiseries, portes, fenêtres et autres huisseries, poutres, meubles et éléments de mobilier (sauf marqueterie et placages précieux), etc.
- Les qualités exceptionnelles de sa formule nouvelle technologie (Tallométhrine®) assurent une meilleure pénétration, une meilleure fixation des agents actifs dans le bois et une exceptionnelle longévité des performances fongicides-insecticides, contre les champignons du bleuissement, les champignons de pourriture, les insectes (termites\*) et larves xylophages (capricornes, vrillettes, lyctus, etc.).
- TRAIT'PLUS® MU correspond aux Normes Européennes EN 113 et EN 152 (P.V. sur demande).
- Sans odeur, non inflammable, TRAIT'PLUS® MU assure à l'utilisateur confort et sûreté lors de l'application.
- Incolore, non gras, TRAIT'PLUS® MU peut être recouvert, après séchage complet, par tous saturateurs, lasures, vernis, vitrificateurs, pâte ou mastic à bois, peintures, cires ou finitions ébénisterie BLANCHON.

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Application sur bois nus, propres, secs et dépoussiérés, sans traces d'anciens vernis, vitrificateurs, lasures, peintures ou huiles (poncer ou décaper avec le DÉCAPANT ACTIF'AQUA® BLANCHON, le DÉCAPANT BÂTIMENT 10' BLANCHON ou le DÉCAPANT DU PEINTRE CHRONO® BLANCHON toutes finitions présentes à la surface du bois) ou de résine (dégraisser les bois exotiques ou résineux, si nécessaire).
  - Bois neufs ou bois sains : poncer pour obtenir la qualité de surface souhaitée. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.  
N.B. : l'absorption du produit est ralentie sur un bois très finement poncé.
  - Dépoussiérer soigneusement.
  - Sur bois attaqués : sonder, "bûcher" les pièces de bois de section importante, frotter (brosse métallique). Si nécessaire, éliminer et remplacer les parties vermoulues ou fragilisées.
- \*IMPORTANT** : le traitement curatif anti-termites ne doit être mis en œuvre que par un professionnel qualifié. Les boiseries attaquées par les termites seront remplacées.
- Sur parquets attaqués : éliminer les revêtements (linos, moquettes, traces de colle, etc.). Poncer les finitions anciennes avec une ponceuse à parquet (voir la fiche BLANCHON "Comment poncer votre parquet"). Si nécessaire, éliminer et remplacer les lames vermoulues ou fragilisées et dégager les solives et lambourdes pour les traiter.

## MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Attention : utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- TRAIT'PLUS® MU est prêt à l'emploi et s'utilise pur, sans dilution. TRAIT'PLUS® MU ne doit pas être mélangé avec un autre produit. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué. En cas de pulvérisation, éviter la formation de brouillard. Ne pas traiter les ruches. Afin de protéger les chiroptères (chauves souris) et les martinets, éviter les traitements de charpentes pendant le printemps et l'été.
- Agiter vigoureusement le bidon avant l'utilisation.
- Sur bois neufs ou bois sains : application à la brosse en 2 ou 3 couches "bien nourries" sur toutes les faces du bois, pour déposer 1 litre sur 5 m<sup>2</sup>. Utiliser un pistolet ou un pulvérisateur horticole pour traiter les endroits difficiles d'accès et les parties encastrées.
- Sur bois attaqués : application à la brosse en 3 couches, sur toutes les faces du bois jusqu'à saturation, pour déposer 1 litre sur 3 m<sup>2</sup>. Insister sur les parties endommagées, les assemblages et les parties difficilement accessibles ou encastrées (utiliser un pistolet ou un pulvérisateur horticole).
- Le délai entre les couches doit être le plus réduit possible (15 mn), afin d'optimiser la puissance de pénétration des principes actifs.
- Tout travail (ponçage important, coupe, assemblage, etc.) sur une surface traitée entraînera une nouvelle application de TRAIT'PLUS® MU.

**Blanchon**

# Trait'Plus® MU traitement des bois multi-usages

## Nettoyage des ustensiles

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Ne pas réutiliser l'emballage.

## RENDEMENT

- TRAITEMENT CURATIF : 3 m<sup>2</sup> au litre.
- TRAITEMENT PRÉVENTIF : 5 m<sup>2</sup> au litre.

## SÉCHAGE ET RECOUVRABILITÉ

Dans des conditions normales d'utilisation (température 20°C, hygrométrie 65%, zones bien ventilées) :

- Séchage entre couches : 15 minutes.
- Séchage hors poussières : 1 à 2 heures environ.
- Séchage complet (recouvrabilité par une peinture, un vernis, une cire ou un produit ébénisterie) : 48 heures minimum, dans des conditions normales et selon la quantité de produit appliquée.
- Recouvrabilité par un vitrificateur : 72 heures minimum.
- Ne pas laisser d'objets métalliques (outils), lors du séchage, au contact du bois traité.

## CONSERVATION

- 3 ans en emballage d'origine soigneusement fermé ou rebouché. Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Ne pas verser dans l'emballage du produit non utilisé. Reboucher soigneusement après utilisation.
- Déposer le contenant vide, ou produits non utilisés, en déchetterie.

## DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF, INSECTICIDE ET FONGICIDE POUR BOIS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS
TYPE DE RÉSINES FIXATRICE	Résine hydrodiluable
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,00 (à 20°C, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	32 secondes (Coupe 2,5 à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur <a href="http://www.blanchon.com">www.blanchon.com</a> ou sur <a href="http://www.quickfds.com">www.quickfds.com</a> )
FONGICIDES	IPBC [3-iodo-2-propynylbutyl] carbamate N° CAS 55406-53-6) : 0,45% m/m Propiconazole (N° CAS 60207-90-1) : 0,15% m/m
INSECTICIDE	Cyperméthrine (N° CAS 52315-07-8) : 0,15% m/m
NORMALISATION	Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux pour lesquels le produit a été mis au point
PIGMENTATION	Incolore

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 14.03.2011, validée par le Service Technique le 09.12.2010 et la Direction Commerciale le 09.12.2010.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.